

# ÉDITORIAL

## Apprendre pour s'en sortir : les jeunes, l'éducation et les compétences en temps de crise

Cette édition de *Regards sur l'éducation* est publiée au moment où le chômage des jeunes est devenu une source de préoccupation majeure pour les responsables politiques. Entre 2008 et 2011 – les années de référence de la plupart des données de cette édition –, les taux de chômage ont grimpé dans la plupart des pays et sont restés élevés depuis lors. Les jeunes ont été frappés de plein fouet par le chômage et le sous-emploi en raison de la récession économique mondiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 16 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans étaient non scolarisés et sans emploi en 2011, un pourcentage qui a atteint la barre des 20 % chez les 25-29 ans (parmi ces derniers, 40 % étaient au chômage, dont la moitié depuis plus de six mois, et les autres, totalement en marge du marché du travail). Ces chiffres sont nettement plus élevés dans certains pays, où parmi les 25-29 ans, plus d'un individu sur trois est non scolarisé et sans emploi. Ces jeunes sont contraints de payer un très lourd tribut à la crise, alors qu'ils n'y sont pour rien, et en ressentiront longtemps les conséquences sur leurs compétences, leur moral et leur intégration sociale. Les effets à court terme qui sont démoralisants pour les individus, les familles et les collectivités appellent des réponses politiques de toute urgence, tandis que les répercussions à plus long terme, telles que la sous-exploitation des compétences, la stigmatisation et la désillusion, sont bien réelles et compromettent une reprise durable dans les pays.

La façon dont le chômage frappe les générations plus jeunes révèle quelques facteurs qui augmentent le risque de se retrouver sans emploi ; l'identification de ces éléments donne une idée quant aux réponses politiques à apporter. Il est établi en particulier que le niveau de formation a un impact énorme sur l'employabilité, une réalité que la crise a encore renforcée. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 4.8 % des diplômés de l'enseignement tertiaire étaient au chômage, contre 12.6 % des individus qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Entre 2008 et 2011, l'écart s'est creusé sur le front du chômage entre les individus plus et moins instruits : tous groupes d'âge confondus, le taux de chômage a augmenté de près de 3.8 points de pourcentage chez les moins instruits, mais de 1.5 point de pourcentage seulement chez les plus instruits. Les individus qui ne possèdent pas les compétences fondamentales qu'un niveau de formation minimal permet d'acquérir sont particulièrement vulnérables lorsque le marché du travail est instable.

La crise a aussi abondamment montré qu'une bonne formation constitue une bonne assurance contre le manque d'expérience : l'impact du niveau de formation sur le chômage est nettement plus important chez les jeunes que chez les adultes plus âgés. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, le chômage frappait 18.1 % des 25-34 ans et 8.8 % des 55-64 ans parmi ceux qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais seulement 6.8 % des 25-34 ans et 4.0 % des 55-64 ans parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Cependant, ces tendances inquiétantes sont loin d'être universelles et ne sont donc pas inéluctables. La façon dont la récession a façonné la réalité sociale des jeunes adultes varie fortement entre les pays. La forte hausse du chômage enregistrée entre 2008 et 2011 chez les jeunes, en particulier peu instruits, dans des pays tels que l'Espagne (où le taux de chômage a augmenté de 16.0 points de pourcentage chez les 25-34 ans qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire), l'Estonie (+ 17.6 points de pourcentage), la Grèce (+ 15.0 points de pourcentage) et l'Irlande (+ 21.5 points de pourcentage) a fait la une de l'actualité. Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est que durant la même période, le chômage a diminué chez les jeunes peu instruits

dans certains pays, notamment en Allemagne (- 2.1 points de pourcentage), en Autriche (- 3.3 points de pourcentage), au Chili (- 3.6 points de pourcentage), en Corée (- 1.6 point de pourcentage), en Israël (- 0.9 point de pourcentage), au Luxembourg (- 1.0 point de pourcentage) et en Turquie (- 1.7 point de pourcentage). Plusieurs autres pays ont réussi à contenir ces hausses à des niveaux plus ou moins tolérables.

Bien que plusieurs facteurs interviennent dans la capacité des pays à endiguer l'augmentation du chômage des jeunes en temps de crise, les modalités institutionnelles concernant le passage de l'école au monde du travail qui facilitent l'entrée dans la vie active sont déterminantes. Cette année, *Regards sur l'éducation* propose des données plus détaillées sur les filières (générale vs professionnelle) dans l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire. Les pays où les diplômés à l'issue d'une formation professionnelle sont relativement nombreux parmi les 25-34 ans ont réussi à réduire le risque de chômage auquel s'exposent les individus diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les pays où le pourcentage de diplômés de la filière professionnelle est supérieur à la moyenne (32 %), tels que l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la République tchèque, ont réussi à contenir la hausse du chômage sous les 8 points de pourcentage dans ce groupe d'âge. À l'inverse, les pays où moins de 25 % des jeunes adultes sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, tels que l'Espagne, la Grèce et l'Irlande, ont vu leur taux de chômage progresser dans une mesure égale ou supérieure à 12 points de pourcentage chez les 25-34 ans diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la filière professionnelle offre de toute évidence aux jeunes adultes qui ne poursuivent pas d'études tertiaires de meilleures perspectives d'employabilité que la filière générale.

Les systèmes de formation professionnelle jouent donc un rôle crucial pour renforcer la capacité des pays à faire face à une situation très changeante sur le marché du travail. Plusieurs pays de l'OCDE ont choisi d'améliorer et de développer la filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire pour enseigner aux jeunes des compétences demandées sur le marché du travail. Souvent, ces programmes prévoient une formation intensive en entreprise et se basent sur des partenariats entre des établissements d'enseignement et des entreprises. Entre 2005 et 2011, le nombre de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle a augmenté de 4.3 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE ; il a même augmenté de plus de 10 points de pourcentage dans plusieurs pays, en l'occurrence en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en Irlande et au Portugal.

S'intéresser au contenu-même des qualifications plutôt que de simplement les classer par niveau permet de mieux comprendre la nature des liens existant entre les qualifications et les débouchés sur le marché du travail. L'édition de cette année explore la situation des diplômés en fonction de leur domaine d'études. Le nombre de pays à l'étude est limité, certes, mais cette analyse montre notamment que les taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire varient sensiblement selon leurs domaines d'études. Il est intéressant de constater que cette variation ne reflète pas pleinement la segmentation des salaires et de la demande de compétences qui s'observe dans l'économie et sur le marché du travail. Aux États-Unis, par exemple, le taux de chômage des diplômés dans les domaines d'études très rémunérateurs que sont l'ingénierie et l'informatique (5.3 %) est supérieur à celui des titulaires d'un diplôme d'enseignant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2.4 %) – une formation relativement peu rémunératrice associée à un taux de chômage parmi les moins élevés de tous les domaines d'études. La relation entre les choix de carrière, le développement des compétences dans un domaine d'études particulier et l'employabilité réelle est souvent plus complexe qu'on ne le croit.

Le niveau de formation influe non seulement sur l'employabilité, comme *Regards sur l'éducation* le souligne, mais aussi sur les revenus du travail. En moyenne, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire sont 1.5 fois supérieurs à ceux des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, lesquels sont en moyenne supérieurs de 25 % à ceux des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La crise a creusé l'écart salarial entre les moins instruits et les plus instruits : cet écart est passé dans les pays de l'OCDE de 75 points de pourcentage en 2008 à 90 points de pourcentage en 2011.

Les individus qui ne possèdent pas les compétences fondamentales qui sont enseignées dans l'enseignement secondaire ne peuvent espérer voir leurs revenus professionnels augmenter avec l'âge. L'écart salarial entre les plus et les moins instruits tend en effet à se creuser l'âge venant. Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent, en moyenne, 80 % de ce que gagnent les diplômés de ce niveau d'enseignement chez les 25-34 ans, mais 72 % seulement chez les 55-64 ans. L'avantage salarial de l'élévation du niveau de formation augmente avec l'âge. Les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent, en moyenne, 40 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les 25-34 ans, mais 73 % de plus chez les 55-64 ans. En plus d'être un atout pour la réussite de l'entrée dans la vie active, le niveau de formation a des effets durables qui se renforcent mutuellement tout au long de la vie. Un niveau de formation plus élevé est de toute évidence rémunérateur à long terme.

Étant donné la corrélation étroite entre le niveau de formation, l'emploi et les revenus, les jeunes adultes développent des stratégies pour investir dans l'éducation dans le but d'améliorer leurs chances dans la vie. Ces dernières années, ils ont littéralement appris à tirer leur épingle du jeu pendant la crise. Lorsque les coûts d'opportunité diminuent et qu'il semble plus pertinent de retarder l'entrée dans la vie active à un moment où le marché du travail est instable, de nombreux jeunes adultes choisissent de se doter d'un profil de compétence plus compétitif avant d'entrer dans le monde du travail. Dans la plupart des pays, l'accroissement de la demande d'éducation au-delà de la scolarité obligatoire a plus que compensé le déclin démographique dans les groupes d'âge concernés. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 85 % des individus âgés de 15 à 19 ans étaient scolarisés ; le pourcentage d'individus scolarisés a augmenté chez les individus âgés de 20 à 29 ans : il est passé de 22 % en 2000 à 29 % en 2011. Par voie de conséquence, le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2011, et le pourcentage d'adultes non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué dans la même mesure. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 39 % des individus âgés de 25 à 34 ans étaient diplômés de l'enseignement tertiaire.

La variation des taux de scolarisation, des taux d'emploi et des niveaux d'investissement dans l'éducation qui a été observée durant les premières années de récession montre dans quelle mesure l'éducation et les compétences déterminent comment les individus, les familles et les sociétés s'en sont sortis pendant la crise économique et sociale la plus dure de l'histoire récente. Parmi les individus très instruits, ceux qui ont opté pour des domaines d'études très demandés trouvent facilement du travail et s'installent dans une situation où leurs compétences pointues leur valent un salaire élevé ; ils peuvent tabler sur un avenir prospère. Quant aux autres, ils ne retirent pas les avantages escomptés de leur diplôme de l'enseignement tertiaire, que ce soit à cause d'une contraction excessive du marché du travail – qui protège souvent les générations plus âgées de travailleurs au détriment des plus jeunes –, ou de leur domaine d'études qui n'est pas en adéquation avec la demande de compétences ou dont l'offre de compétences est excessive sur le marché du travail. L'excès d'études et le sous-emploi sont alors source de frustration. Les jeunes adultes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont réussi à s'en sortir face à la crise s'ils ont suivi une formation qui les a bien préparés au monde du travail. Ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, et qui manquent de ce fait des compétences fondamentales requises pour survivre dans une économie complexe, se retrouvent souvent du mauvais côté de la barrière à cause de la polarisation des compétences et s'enferment dans une situation où leurs faibles compétences leur valent un salaire peu élevé ou dans le chômage de longue durée, sans guère de perspectives d'amélioration.

Le haut niveau de chômage des jeunes n'est pas inéluctable, même en temps de crise économique ; il résulte des interactions entre la conjoncture économique et certaines décisions politiques. Comme le montrent d'ailleurs les données recueillies durant les premières années de la crise, le niveau de dépenses publiques d'éducation n'a que peu à voir avec la mesure dans laquelle les pays ont réussi à endiguer le chômage des jeunes : la quasi-totalité des gouvernements ont plus ou moins maintenu leur investissement dans l'éducation pendant la crise. Ce qui compte plus, ce sont les choix des pays quant à la ventilation de ce budget et les politiques qu'ils conçoivent pour améliorer l'efficacité et la pertinence de l'enseignement qu'ils dispensent. L'analyse des données et des politiques menées dans les pays indique quels types de politiques sont efficaces pour doper l'employabilité des jeunes : veiller à ce que tous les jeunes acquièrent un bon niveau de compétences fondamentales et de

compétences transversales (travail d'équipe, communication et négociation) qui leur donneront la capacité d'adaptation dont ils auront besoin pour réussir sur un marché du travail en constante évolution ; réduire le décrochage scolaire et faire en sorte qu'autant de jeunes que possible terminent au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (*via* des programmes de « seconde chance » si nécessaire) ; mettre les compétences enseignées dans l'enseignement secondaire en adéquation avec les compétences recherchées sur le marché du travail ; développer l'éducation et la formation professionnelles, et établir des liens solides entre l'éducation et le monde du travail en incluant des formations en entreprise ; prévoir des passerelles flexibles vers l'enseignement tertiaire ; et enfin, proposer des services d'orientation scolaire et professionnelle de qualité pour que les jeunes puissent prendre des décisions sur leur carrière en toute connaissance de cause. Ce sont précisément les politiques que préconise le Plan d'action en faveur des jeunes de l'OCDE, adopté lors de la Réunion ministérielle de l'OCDE en mai 2013 dans le but d'améliorer les perspectives qui s'offrent aux jeunes ainsi qu'aux sociétés.



**Angel Gurría**  
Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :  
**Education at a Glance 2013**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2013-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Éditorial », dans *Education at a Glance 2013 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2013-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).